## PROCÈS-VERBAL DE LA 16° SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DES ÎLES TENUE LE 21 NOVEMBRE 2017, À 19 H À LA SALLE 3307 DU CISSS DES ÎLES

PRÉSENCES:	M. M <sup>me</sup> M <sup>me</sup> M <sup>me</sup> D <sup>re</sup> M <sup>me</sup> M <sup>me</sup> M <sup>me</sup> M <sup>me</sup> M.	Emmanuel Aucoin Esther Otis  Céline Decoste Gisèle Déraspe Amélie Hubert Nancy Leblanc Martine Martin Marie-Josée Noël Jacinthe Richard Serge Rochon	Président Secrétaire et présidente- directrice générale par intérim Administratrice
PERSONNES INVITÉES :	M. D <sup>r</sup> M <sup>me</sup> M <sup>me</sup> M <sup>me</sup>	Claude Cyr Michel Y Pelletier Lise Verreault Estelle Lapierre Ginette Arseneau	Directeur des services administratifs Directeur des services professionnels et hospitaliers, par intérim Accompagnatrice Chef d'administration de programmes Organisatrice communautaire
ABSENCES:	M. M <sup>me</sup> D <sup>r</sup> M.	Gaston Bourque Helena Burke Jean-Robert Leroux Reynald Tremblay	Vice-président Administratrice Administrateur Administrateur

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, M. Emmanuel Aucoin, président du conseil d'administration souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 15.

#### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 16e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS tenue le 21 novembre 2017 avec les modifications suivantes : le point 7 : Information - Dossier - Hémodialyse est retiré, et les ajouts au point 14 : Autres sujets - 14.1 : Projets à soumettre à la Fondation Santé de l'Archipel et 14.2 : Fête de Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION N° 2017-11-434**

જાજાજા

L'ordre du jour se lit donc comme suit :

- Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum;
- Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
- Lecture et approbation du procès-verbal de la 15<sup>e</sup> séance ordinaire du 25 octobre 2017;

## CORRESPONDANCE

Correspondance;

#### **DOSSIERS - INFORMATION**

- Présentation « Santé publique au CISSS des Îles »;
- Présentation du tableau de bord (financier et les statistiques) en P7;

#### DOSSIERS - DÉCISION

- Autorisation d'emprunt;
- Rapport périodique RR444;
- Nomination des vérificateurs externes ;
- Addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2017-2018; Plan d'action au CISSS des Îles; 10.
- Poste d'adjoint au directeur des services professionnels et hospitaliers ;
- Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés);

#### Période de questions réservée au public

e dans les trente minutes précédant la séance)

#### **AUTRES SUJETS:**

- 14. 14.1 : Projets à soumettre à la Fondation Santé de l'Archipel;
  - 14.2 : Soirée de Noël;
- 15. Prochaine séance;
- 6. Levée de la séance.

യയായ

# 3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 15<sup>E</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2017

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 15<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 25 octobre 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** 

**RÉSOLUTION N° 2017-11-435** 

#### **CORRESPONDANCE**

## 4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

#### **DOSSIERS – INFORMATION**

#### 5. PRÉSENTATION - « SANTÉ PUBLIQUE AU CISSS DES ÎLES »

M<sup>me</sup> Estelle Lapierre, chef d'administration de programmes accompagnée de M<sup>me</sup> Ginette Arseneau, organisatrice communautaire, nous présente le plan d'action en santé publique 2016 – 2021 « Pour améliorer ensemble notre santé ». Le plan d'action est disponible sur demande.

## 6. PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD (FINANCIER ET STATISTIQUES) EN P6

M. Claude Cyr, directeur des services administratifs, est invité à présenter les résultats financiers et les indicateurs de rendement cliniques et administratifs à la P7 se terminant le 14 octobre 2017. Le tableau donne des précisions sur certaines composantes budgétaires. Les membres reçoivent les explications pertinentes concernant le suivi financier.

## **DOSSIERS-DECISION**

## 7. AUTORISATION D'EMPRUNT

ATTENDU QU'UN emprunt est nécessaire pour couvrir les besoins de liquidité de l'établissement du CISSS des Îles jusqu'au 26 mai 2018;

ATTENDU QUE notre autorisation d'emprunt actuelle sera échue le 9 décembre 2017;

ATTENDU QUE notre déficit cumulé au 31 mars 2017 est de 18 366 180 \$;

**ATTENDU QUE** les prévisions budgétaires pour l'année 2017-2018 sont déficitaires de 4 785 210 \$;

ATTENDU QUE notre budget de caisse prévoit un découvert bancaire variant jusqu'à 24 000 000 \$;

## SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De demander au Ministère de la Santé et des Services sociaux une autorisation d'emprunt maximale de 24 000 000 \$, renouvelable et valide jusqu'au 26 mai 2017.

**A**DOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 8. RAPPORT CUMULATIF ET PRÉVISIONNEL RR-444

Ce rapport est requis à la période financière 6, afin de faire état de la situation financière actuelle et prévisionnelle.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte le rapport cumulatif et prévisionnel RR-444, pour la période 6 se terminant le 16 septembre 2017.

**A**DOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION N° 2017-11-437**

#### 9. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS EXTERNES

Le conseil d'administration du CISSS des Îles doit nommer les vérificateurs externes pour les exercices financiers 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021. M. Emmanuel Aucoin, président, informe les membres qu'il est en situation de conflit d'intérêts et il se retire des discussions concernant la nomination des vérificateurs externes.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles octroie le contrat de vérification des états financiers du CISSS des Îles à la firme *Corbeil, Boudreau et Associés,* pour les exercices financiers 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION N° 2017-11-438**

#### 10. ADDENDA À L'ENTENTE DE GESTION ET D'IMPUTABILITÉ (EGI) 2017-2018

Ce document contient des modifications convenues entre les parties à l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2017–2018 ratifiée entre le Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles et le ministre de la Santé et des Services sociaux. Les engagements convenus dans l'addenda s'ajoutent à ceux déjà convenus à l'EGI 2017–2018.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles, autorise la présidente-directrice générale par intérim, M<sup>me</sup> Esther Otis, à signer l'addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018 ratifiée entre le Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles et le ministre de la Santé et des Services sociaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **RÉSOLUTION N° 2017-11-439**

## 11. PLAN D'ACTION AU CISSS DES ÎLES

Le document «Plan d'action au CISSS des Îles » a été déposé aux membres à la séance ordinaire le 25 octobre dernier. Le plan d'action prévoit une série de mesures se déclinant en deux volets : le volet médical et le volet administratif. Plus précisément, les éléments visés par ce plan concernent l'organisation médicale, les corridors de services, les trajectoires cliniques, le recrutement des médecins et du personnel, les infrastructures informatiques et de téléphonie, le positionnement des ressources humaines et des communications, certains enjeux entourant les différents dossiers avec le CISSS de la Gaspésie et le budget.

M<sup>me</sup> Lise Verreault, accompagnatrice au ministère de la Santé et Services sociaux commente le rapport et répond aux questions des membres. Le conseil d'administration souhaite avoir un rapport régulier au plan d'action, et ce, avec des indicatifs et des échéanciers. Un comité du conseil d'administration sera formé, afin d'en assurer le suivi.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte le plan d'action au CISSS des Îles rédigé et déposé par M<sup>me</sup> Lise Verreault et D<sup>re</sup> Lucie Poitras, accompagnatrices pour le ministère de la Santé et des Services sociaux.

**A**DOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **RÉSOLUTION N° 2017-11-440**

# 12. NOMINATION À LA DIRECTION DES SERVICES PROFESSIONNELS ET HOSPITALIERS

Suite au récent changement au niveau de la Direction du CISSS des Îles, le conseil d'administration doit entériner la nomination de M. Reynald Tremblay, pharmacien, à titre d'adjoint à la Direction des services professionnels et hospitaliers, et ce, pour une période indéterminée.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de M. Reynald Tremblay, pharmacien, à titre d'adjoint à la Direction des services professionnels et hospitaliers au CISSS des Îles, et ce, pour une période indéterminée.

**A**DOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **RÉSOLUTION N° 2017-11-441**

## 13. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, MODIFICATIONS, DÉPARTS, CONGÉS)

#### DÉMISSION ET MODIFICATION DE PRIVILÈGES

Lors de sa dernière réunion du 16 novembre 2017, les membres du comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ont reçu la démission du D<sup>r</sup> Hubert Veilleux ainsi qu'une demande de modification de statut et privilèges.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la démission du D<sup>r</sup> Hubert Veilleux prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **RÉSOLUTION N° 2017-11-442**

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la modification des privilèges du D<sup>r</sup> Hubert Veilleux à titre de membre associé dans le Département de chirurgie, pour une période de 1 an, pour une pratique en chirurgie générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### RENOUVELLEMENT TEMPORAIRE DE PRIVILÈGES DES MÉDECINS MEMBRES ACTIFS ET ASSOCÉS

Le 10 novembre dernier, sont entrées en vigueur les dernières modifications de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) en vertu du projet de loi 130. Les changements apportés à la Loi ont un impact sur la nomination des médecins et le renouvellement de leurs privilèges imposant dorénavant des obligations rattachées à la jouissance des privilèges que les médecins devront s'engager à respecter.

Les membres du comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, sur avis du DSP et en conformité avec le dernier alinéa de l'article 27 du PL130, recommandent de renouveler dès maintenant et temporairement les privilèges arrivant à échéance avant janvier 2018, afin d'éviter une rupture de l'habilitation de certains médecins à pratiquer légalement au CISSS des Îles.

Les membres du comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens recommandent que les privilèges de membre actif des médecins suivants soient renouvelés temporairement jusqu'au renouvellement formel en conformité avec les articles 28 et 29 du projet de loi 130, le 15 mai 2018.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **Docteure Marjolaine Bourque** avec privilèges de membre actif dans le Département de chirurgie pour une pratique en chirurgie générale avec privilèges spécifiques d'ordonnance médicale de prothèses, orthèses, appareils orthopédiques et autres équipements et privilèges spécifiques d'ordonnance médicale des aides à la locomotion et à la posture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION N° 2017-11-444

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **Docteur Marcel Couture** avec privilèges de membre actif dans le Département de médecine générale pour une pratique en hospitalisation, urgence, soins prolongés et clinique externe.

**A**DOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **RÉSOLUTION N° 2017-11-445**

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **Docteur Luc Dansereau** avec privilèges de membre actif dans le Département de médecine interne pour une pratique spécialisée en hospitalisation, en clinique externe, en oncologie, en épreuves d'efforts et pour la lecture d'ECG.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION N° 2017-11-446**

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **Docteur Ychelle Fortier** avec privilèges de membre actif dans le Département de médecine générale pour une pratique en hospitalisation, urgence, administration en chimiothérapie, soins prolongés et clinique externe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **Docteure Joanie Hubert** avec privilèges de membre actif dans le Département de médecine générale avec une pratique en médecine d'urgence, médecine générale, pratique en CLSC et services courants, tous les programmes, garde en disponibilités et en hospitalisation, administration en chimiothérapie, soins intensifs généraux et échographie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **RÉSOLUTION N° 2017-11-448**

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **Docteure Rosalie Moreau-Richard** avec privilèges de membre actif dans le Département de médecine générale pour une pratique en hospitalisation, soins prolongés et clinique externe, administration de chimiothérapie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **RÉSOLUTION N° 2017-11-449**

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **Docteur Jean-François Noël** avec privilèges de membre actif dans le Département de médecine générale pour une pratique en hospitalisation, urgence, soins prolongés et clinique externe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **RÉSOLUTION N° 2017-11-450**

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **Docteure Véronique Poirier** avec privilèges de membre actif dans le Département de médecine interne pour une pratique spécialisée en hospitalisation, en clinique externe, en oncologie, en épreuves d'efforts et pour la lecture d'ECG.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION N° 2017-11-451**

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **Docteure Roxanne Laprade-Potvin** avec privilèges de membre actif dans le Département de médecine générale avec une pratique en médecine d'urgence, médecine générale, pratique en CLSC et services courants, tous les programmes incluant l'obstétrique, garde en disponibilité et en hospitalisation, soins palliatifs, soins intensifs généraux et échographie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **RÉSOLUTION N° 2017-11-452**

Nous recommandons que les privilèges de membre associé des médecins suivants soient renouvelés temporairement jusqu'au renouvellement formel en conformité avec les articles 28 et 29 du projet de loi 130, jusqu'au 15 mai 2018.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **Docteure Mylène Déraspe** avec privilèges de membre associé dans le Département de médecine générale pour une pratique en hospitalisation.

**A**DOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# **RÉSOLUTION N° 2017-11-453**

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **Docteure Aline Landry** avec privilèges de membre associé dans le Département de médecine générale pour une pratique en hospitalisation.

**A**DOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION N° 2017-11-454**

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **Docteure Christine Paquet** avec privilèges de membre associé dans le Département de médecine générale pour une pratique en hospitalisation.

**A**DOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION N° 2017-11-455**

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **Docteur Yv Bonnier Viger** avec privilèges de membre associé dans le Département de médecine spécialisée, avec une pratique en santé publique et communautaire.

**A**DOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION N° 2017-11-456**

# REGISTRE DES SIGNATAIRES AUTORISÉS POUR UN ÉTABLISSEMENT DU RÉSEAU DE LA SANTÉ

Suite à la nomination des différents responsables de service dans l'établissement, une nouvelle demande d'autorisation de signature doit être faite à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) ainsi que le retrait de certaines signatures.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles autorise la D<sup>re</sup> Rosalie Moreau-Richard, chef de département de médecine générale, M<sup>me</sup> Esther Otis, présidente-directrice générale par intérim, D<sup>r</sup> Michel Pelletier, directeur des services professionnels et hospitaliers par intérim et M. Reynald Tremblay, adjoint au directeur des services professionnels et hospitaliers, à signer les demandes de paiement ou autres documents pour les médecins travaillant au CISSS des Îles et, par conséquent, demande à la *Régie de l'assurance maladie du Québec* d'ajouter leur signature au *Registre des signataires autorisés pour un établissement du réseau de la santé*. Également, autorise le retrait des signataires suivants: D<sup>re</sup> Édith Grégoire, M<sup>me</sup> Stella Landry, D<sup>r</sup> Marc Saint-Pierre, M<sup>me</sup> Yvette Fortier, M<sup>me</sup> Marie Gibeault, D<sup>r</sup> Marcel Couture et D<sup>r</sup> Luc Cyr.

**A**DOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance. Le président est d'accord avec une suggestion du public pour que la période de questions soit déplacée à la fin d'une séance ordinaire lorsque demandé par une personne de l'assistance.

#### **AUTRES SUJETS:**

# 14. PROJETS À LA FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL (FSA)

Le conseil d'administration appuie la Fondation Santé de l'Archipel dans le cadre d'une éventuelle campagne majeure de collecte de fonds concernant deux projets. Le premier concerne la réadaptation en santé mentale, et l'autre vise l'hébergement d'usagers présentant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA). L'ensemble des coûts représente un million de dollars. De plus amples détails seront disponibles dans les prochains mois.

**Considérant** la demande de la Fondation Santé de l'Archipel adressée au CISSS des Îles, afin d'identifier ses besoins en financement pour les prochaines années;

Considérant la sollicitation d'appel de projets à la FSA en décembre 2016;

Considérant qu'au cours des dernières années, aucun projet d'envergure, à l'exception de celui de la radiologie, n'a été soumis à la FSA pour financement;

Considérant l'appui favorable par le comité de direction aux deux projets soumis :

- 1. Modèle intégré de réadaptation en santé mentale aux Îles-de-la-Madeleine
- 2. Hébergement de clientèle DI/TSA

Le conseil d'administration du CISSS des Îles recommande d'appuyer la demande de financement à la Fondation Santé de l'Archipel pour la réalisation des deux projets susmentionnés totalisant les besoins identifiés de 1 000 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **RÉSOLUTION N° 2017-11-458**

## FÊTE DE NOËL

Le vendredi 8 décembre prochain aura lieu le party de Noël du CISSS des Îles, les membres du CA seront invités à y participer.

#### DÉMISSION DU REPRÉSENTANT AU COLLÈGE « MILIEU DE L'ENSEIGNEMENT »

M. Emmanuel Aucoin informe les membres que M. Serge Rochon quitte son poste de représentant au collège « milieu de l'enseignement » au conseil d'administration du CISSS des Îles. M. Aucoin le remercie pour son travail et lui souhaite bon succès dans ses projets futurs.

## 15 PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles aura lieu le 23 janvier 2017, à la salle 3307, au 3<sup>e</sup> étage du CISSS des Îles.

#### 16 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h 35.

**A**DOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION N° 2017-11-459** 

Émmanuel Aucoin

Président

Esther Otis

Secrétaire du conseil